

Charte 2026 Vélo Utile



Demandes prioritaires



Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune

Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables.



Déployer un Réseau Express Vélo (REV)

Sécuriser les grands axes structurants de la ville en transformant des routes existantes en itinéraires cyclables continus, directs et protégés. Constitue l'épine dorsale du réseau vélo.

Le REV n'est plus "en doublon" : il est complémentaire du plan de circulation, puisqu'il agit sur les grands axes de la commune.



Installer du stationnement vélo aux lieux stratégiques

Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidiens (habitat, gares/pôles d'intermodalité, écoles, sites employeurs)* et déployer des arceaux en libre accès de manière diffuse en cœur de ville pour les stationnements de courte durée (espaces publics, commerces).

Le type de stationnement dépend du lieu d'usage

– abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.

– arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité



Généraliser les rues scolaires devant chaque établissement

Créer des zones apaisées devant les écoles pour supprimer la circulation motorisée aux heures d'entrée et sortie. Réduit les accidents et agit sur la qualité de l'air et les nuisances sonores.



Financer le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour tous les élèves de CM1/CM2

Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge. Associer écoles, associations et intercommunalité pour couvrir 100% des élèves.



Organiser une commission de concertation rassemblant les représentant-es d'usagers et usagères

Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).



Créer ou pérenniser un-e référent-e mobilité active au sein de la collectivité

Désigner une personne clairement identifiée (agent et élu-e) chargée du suivi des projets vélo, de la coordination avec l'intercommunalité, du lien avec les associations locales et du pilotage des actions (aménagement, SRAV, stationnement, concertation).

Je soussigné.e,, candidat.e à l'élection municipale 2026 sur une commune de Saint-Brieuc Armor Agglomération, m'engage, si je suis élu.e, à répondre positivement aux demandes ci-dessus.

A le/...../..... Signature :